



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil spécialisé « Vins » de FranceAgriMer du 16 juillet 2014 : la situation du vignoble français

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 16 juillet 2014, sous la présidence de Jérôme Despey.

#### Situation du vignoble à la mi-juillet 2014 : de bonnes perspectives en quantité et en qualité, mais les dégâts des récents incidents climatiques sur certaines zones de production encore en cours d'évaluation

FranceAgriMer a présenté aux professionnels un point sur la situation du vignoble.

Les conditions climatiques de l'hiver et du printemps ont permis un développement satisfaisant de la vigne et une situation sanitaire saine. À la mi-juillet 2014, les perspectives de production paraissent bonnes en qualité et en quantité.

Les incidents climatiques qui ont touché plusieurs zones viticoles ces dernières semaines (Médoc, Cognac, Bourgogne et Aude), bien que les dégâts soient encore en cours d'évaluation, devraient cependant affecter les niveaux de récolte de ces zones de production.

Les professionnels ont tenu à rappeler leurs inquiétudes sur les difficultés des exploitations touchées par la grêle, tout en soulignant le travail effectué avec le ministère en charge de l'agriculture, notamment sur le dispositif assurantiel.

#### Position de la France et de ses principaux concurrents dans les importations de vins allemandes, britanniques, américaines et chinoises

FranceAgriMer a présenté une étude sur la position des vins français et de leurs principaux concurrents sur quatre principaux marchés d'importation en 2013 : l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Chine.

Les résultats de cette étude permettent de mettre en lumière les forces et faiblesses des vins français à l'exportation et d'analyser leur position actuelle et leurs évolutions depuis les années 2000 sur ces marchés majeurs. En effet, bien que les volumes de vins français exportés restent stables voire progressent sur certains marchés, les parts de marché françaises en volume tendent à reculer face aux pays concurrents. En valeur, les conclusions sont plus contrastées notamment sur l'année 2013.

Sur le marché allemand, avec des volumes relativement stables et des valeurs en légère progression, la France a perdu 6 points de parts de marché en volume et 4 points en valeur depuis 2000.

Sur le marché britannique, la France, qui a perdu 10 point de parts de marché en volume en dix ans, se stabilise et reste leader en valeur avec 37 % de parts de marché (+ 2 points par rapport à 2000).

Sur le marché américain, bien que la France subisse des pertes de parts de marché importantes en volume comme en valeur, la moyenne des exportations françaises sur cinq ans est en progression (de + 13 % en volume et + 20 % en valeur).

La position française sur le marché chinois est nettement plus favorable. Premier fournisseur en volume comme en valeur (respectivement 36 % et 46 % de parts de marché), la France reste de loin leader sur le marché chinois. Cependant, les importations chinoises de vin reculent pour la première fois depuis dix ans, les exportations françaises s'en trouvent alors impactées notamment en valeur.

#### OCM vitivinicole : le point sur la consommation de l'enveloppe nationale 2013/14

Comme traditionnellement, un point sur la consommation des crédits de l'enveloppe 2013/14 du programme quinquennal français de l'OCM vitivinicole (pour mémoire 280 M€) a été présenté aux membres du Conseil. Au 11 juillet 2014, la consommation des crédits de l'enveloppe 2013/14 du programme français s'élève à 101,6 millions d'euros, soit par mesures :

- 37,2 M€ pour la restructuration et reconversion du vignoble ;
- 28,9 M€ pour les investissements des entreprises ;
- 32,8 M€ pour la promotion sur les marchés des pays tiers ;
- 2,7 M€ pour les prestations viniques.

### **Valorisation des sous-produits de la vinification : le dispositif finalisé**

Le Conseil a pris connaissance d'un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer relative aux modalités d'octroi de l'aide à la distillation des marcs de raisins et des lies de vin en application du programme d'aide national de l'OCM vitivinicole 2014/2018. Cette mesure vise à apporter un soutien financier aux distilleries qui participent à la valorisation des sous-produits de la vinification en les distillant pour la production de biocarburants et pour les usages industriels.

Ce projet de décision complète le nouveau dispositif d'élimination des sous-produits qui se met en place à partir de la récolte 2014

Le Conseil a également donné un avis favorable sur un projet de décision du directeur général de FranceAgriMer concernant les modalités d'enregistrement, auprès de l'établissement :

- des opérateurs (distillateurs, méthaniseurs, composteurs) qui valorisent des résidus de la vinification ou des vins ;
- des laboratoires d'analyses traitant des résidus de la vinification.

Des fiches d'information concernant les conditions alternatives d'élimination des sous-produits de la vinification seront mises à la disposition des opérateurs concernés.

### **Programme national vin : trois nouvelles mesures**

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable à l'unanimité sur la modification du programme national vin permettant l'introduction de trois nouvelles mesures, ouvertes par la réforme de la PAC dans la liste des mesures que les États membres peuvent choisir d'intégrer ou non dans leur dispositif (restructuration pour raisons sanitaires, promotion sur le marché intérieur, innovation).

Cette demande de modification du programme national vin sera prochainement transmise à la Commission européenne. Après approbation du nouveau programme par la Commission européenne, les modalités d'application de ces aides feront l'objet de décisions du directeur général de FranceAgriMer dans les mois à venir.

Pour en savoir plus, les derniers documents sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_11481/node\\_11679/node\\_31501/node\\_35265/conseil-specialise-de-la-filiere-viticole-et-cidricole-sous-la-presidence-de-Jerome-DESPEY/%28filiere%29/739](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_11679/node_31501/node_35265/conseil-specialise-de-la-filiere-viticole-et-cidricole-sous-la-presidence-de-Jerome-DESPEY/%28filiere%29/739)

---

**Service de presse de FranceAgriMer :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

---